Mairie de LONNY

Informations Communales
Novembre 2026

Commémoration du 11 novembre :

La population est cordialement invitée à la commémoration du 11 novembre à 10h45 place de la mairie. **Comme chaque année, les jeunes seront invités à chanter notre hymne national** devant le monument aux morts. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des Tabuts. Nous vous attendons nombreux.

Relevé des compteurs d'eau:

L'agent technique de la commune va procéder au relevé des compteurs d'eau. Nous vous prions de lui faciliter l'accès aux compteurs, en déplaçant vos véhicules si nécessaire. Pour les compteurs situés à l'intérieur, si vous n'êtes pas disponible durant cette période, il sera possible de prendre rendez-vous.

Mensualisation de vos factures d'eau :

Il sera possible **la première quinzaine de décembre** de procéder auprès du secrétariat de mairie à la demande de mensualisation de votre facture d'eau. Pour cela vous devrez vous munir d'un relevé d'identité bancaire et vous présenter en mairie pour signer le mandat de prélèvement.

Goûter des aînés :

Le 28 novembre à 14h30, salle des Tabuts, aura lieu le traditionnel goûter des aînés du CCAS. Celui-ci est ouvert à tous les habitants de plus de 65 ans inscrits sur les listes électorales.

Association Sport et Loisirs :

Le 7 novembre, l'Association Sport et Loisirs organise un concours de belote dans la salle des Tabuts. Les inscriptions se feront à partir de 19h pour un début des parties à 20h. Le tarif est de 7€ par joueur.
Le 17 novembre et 8 décembre, l'association organise des après-midi jeux de société à partir de 14h30, dans la salle des tabuts. L'entrée est libre. Petite restauration et boissons seront proposées.
Le 6 décembre, l'association organise un marché de Noël, de 10h à 17h, place de la Mairie, avec 20 artisans locaux. Un passage de Saint Nicolas est prévu. Buvette et restauration sur place.
Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le 06.66.60.95.92.

Ramassage des feuilles mortes :

Afin de prévenir les accidents, le nettoyage des trottoirs et le ramassage des feuilles mortes relèvent de la commune pour le domaine public dans sa généralité et des habitants pour la portion de trottoir située devant leur logement. Cette obligation concerne aussi bien les propriétaires que les locataires. La chute des feuilles est considérée comme un désagrément normal de voisinage, sauf en cas de quantité excessive, de gouttières bouchées, de problèmes d'écoulement d'eau ou de dégâts sur la toiture. Dans ces cas, il revient au propriétaire des arbres d'intervenir pour faire cesser les troubles.

TSVP→

Permanences : MERCREDI et VENDREDI de 16 H 00 à 18 H 00
1 Place de la Mairie 08150 LONNY
Tél. 03.24.54.90.53 - e-mail : commune.lonny@wanadoo.fr

Ramassage des Ordures Ménagères :

Lors du ramassage des ordures ménagères du jeudi 5 novembre, plusieurs habitants du village ont constaté que leurs poubelles avaient été floquées d'un autocollant « non conforme ». Après renseignement, il s'avère que l'entreprise Suez, prestataire de service de la communauté de commune, a appliqué, sans aucune communication préalable, un règlement qu'elle n'avait jamais appliqué auparavant. En effet les conteneurs roulants utilisés pour la collecte doivent répondre aux normes européennes **NF EN 840-1 à 840-6**, notamment pour leur manutention et leur compatibilité avec les véhicules de collecte. Les autres types de poubelles -poubelle à poignées et couvercle amovible, poubelle à couvercle basculant, etc. - ne seront bientôt plus collectés. Comme en septembre, la communauté de communes « Vallées et Plateau d'Ardenne » devrait prochainement réorganiser une commande de conteneurs à prix préférentiel. À titre d'exemple, les prix en septembre étaient les suivants :

- Conteneur de 120 litres,	1 personne,	30 €
- Conteneur de 140 litres,	1 à 2 personnes,	35 €
- Conteneur de 180 litres,	2 personnes,	40 €
- Conteneur de 240 litres,	3 à 4 personnes,	45 €
- Conteneur de 360 litres,	5 personnes et plus,	65 €
- Conteneur de 660 litres,	professionnel uniquement,	165 €

Exposition à la bibliothèque :

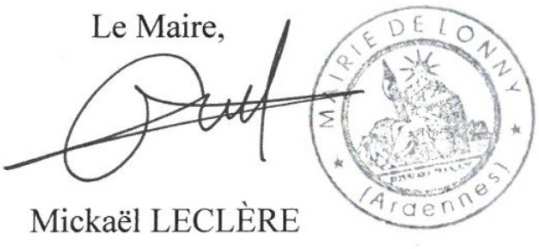
Nos bibliothécaires bénévoles organisent une exposition « L'école d'autrefois ». Celle-ci aura lieu à la bibliothèque le mercredi 11 novembre, le samedi 14 novembre, de 14h à 18h, puis tous les lundis de 16h à 19h jusqu'au 14 décembre. Vous pourrez y découvrir la reconstitution d'une salle de classe et du matériel d'autrefois, prêtés par le musée de l'école de l'Échelle, ainsi que de nombreuses photos de classes de l'ancienne école de Lonny.

Vendeurs de calendriers :

Afin de se prémunir des faux vendeurs de calendriers, nous vous rappelons que vous êtes en droit de demander au vendeur sa carte professionnelle. Vous pouvez également vérifier la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier. Si le vendeur devient insistant, n'hésitez pas à composer le 17 ou le 112. Dans tous les cas, ne laissez pas entrer un inconnu chez vous.

=>N'hésitez pas à consulter notre site internet https://lonny.fr/ pour être informés des dernières actualités.

Le Maire,



Mickaël LECLÈRE

Permanences : MERCREDI et VENDREDI de 16 H 00 à 18 H 00
1 Place de la Mairie 08150 LONNY
Tél. 03.24.54.90.53 - e-mail : commune.lonny@wanadoo.fr